

## Rapport provisoire de l'avocat ou du notaire et demande de fonds

« Ne pas utiliser pour le Programme ressource-toit CIBC<sup>MD</sup> »

**Envoyer par télécopie** la présente formule remplie entre deux et cinq jours ouvrables avant la date de décaissement au numéro de télécopieur indiqué dans notre **Lettre d'instructions - Prêt à la consommation avec garantie accessoire ou garantie hypothécaire générale**.

**Destinataire :** Banque Canadienne Impériale de Commerce

**Objet :** \_\_\_\_\_ **N° de réf. du système PRETS ou PRETS - Entreprises CIBC :** \_\_\_\_\_

Emprunteur(s)

Débiteur(s) hypothécaire(s), si différent(s) des personnes ci-dessus

Adresse municipale de la propriété hypothéquée

Description cadastrale

Nom du bureau de taxes municipales

Numéro de rôle

Montant annuel de l'impôt foncier

 \$

Montant de la garantie hypothécaire ou de la charge à enregistrer

 \$

Rang de l'hypothèque ou de la charge

**Le soussigné certifie par la présente ce qui suit lorsque le décaissement est effectué :**

1. Toutes les exigences dans la **Lettre d'instructions - Prêt à la consommation avec garantie accessoire ou garantie hypothécaire générale** et dans vos Instructions au notaire ou à l'avocat ont été respectées avant le décaissement des fonds.
2. Toutes les factures de taxes produites jusqu'à la date de décaissement auront été réglées en totalité.
3. Le ou les débiteurs hypothécaires auront signé un prêt hypothécaire conformément à vos instructions et à toute modification subséquente, le cas échéant.
4. Le montant demandé fera l'objet d'un déboursement dans un délai de **trois jours ouvrables suivant la date de décaissement**.
5. Les détails de l'assurance incendie, des garanties annexes et de toute autre assurance indiquées dans vos instructions auront été vérifiés.
6. Vos exigences relatives à la prise d'une garantie hypothécaire supplémentaire ont été respectées.
7. Toutes les exigences des Instructions au notaire ou à l'avocat en lien avec la confirmation de l'identité de tous les emprunteurs auront été respectées. Le cas échéant, la **Lettre d'instructions - Prêt à la consommation avec garantie accessoire ou garantie hypothécaire générale** et la vérification de l'identité entièrement réalisée vous seront envoyées par télécopieur cinq jours ouvrables avant le décaissement des fonds.
8. Tout AJI requis dans la **Lettre d'instructions - Prêt à la consommation avec garantie accessoire ou garantie hypothécaire générale** ou dans nos **Instructions au notaire ou à l'avocat** devra être obtenu avant le décaissement des fonds ou la signature du prêt hypothécaire.

**Option A**

**Le soussigné certifie également par la présente ce qui suit lorsque le décaissement est effectué :**

1. Lorsque les fonds ci-dessus seront décaissés, le débiteur hypothécaire disposera d'un titre valable et marchand, libre et n'étant grevé par aucune décision judiciaire, exécution, hypothèques et autres privilèges, sauf pour le prêt hypothécaire susmentionné; vous disposerez également d'une hypothèque de premier ou de deuxième rang valide sur la propriété hypothéquée, tel qu'indiqué.
2. À moins d'indications contraires ci-après, les restrictions enregistrées, règlements relatifs aux immeubles ou au zonage, ainsi que les statuts ou règlements d'une province ou d'une autre autorité compétente ont été respectés, et il n'existe pas de servitudes, d'empiètement, de charges ou d'autres réserves (y compris les taxes) **À L'EXCEPTION** de ce qui est indiqué ci-dessous. Vous en avez été informé avant d'effectuer ce rapport et vous avez fourni votre consentement. Cela n'a aucune incidence défavorable sur votre garantie ni sur la possibilité de vente du titre.

**Option B (Option relative à l'assurance de titres) - NOTE : Les fonds ne seront pas décaissés à moins que le « Nom de la compagnie d'assurance de titres » et le « Numéro de certificat de l'assurance de titres individuelle » soient entrés.**

**Le soussigné certifie également par la présente ce qui suit lorsque le décaissement est effectué :**

1. Le titre de la propriété sera assuré par la compagnie d'assurance de titres ci-dessous sans exceptions ou réserves, à l'exception de celles indiquées dans la formule standard de l'assureur relative aux politiques.
2. Toutes les exigences des Instructions au notaire ou à l'avocat en lien avec l'assurance de titres auront été satisfaites.

Nom de la compagnie d'assurance de titres (Obligatoire si l'Option B est sélectionnée)

Numéro d'Attestation d'assurance titres individuelle (Obligatoire si l'Option B est sélectionnée)

**Option C (Option relative au Western Law Societies' Conveyancing Protocol)**

**Le soussigné certifie également par la présente ce qui suit lorsque le décaissement est effectué :**

1. À cette opération s'applique le Western Law Societies' Conveyancing Protocol (Choisissez la province qui s'applique).
2. Les éléments situés sous l'Option A ci-dessus ont été respectés.
3. Nous avons respecté les exigences du Western Law Societies' Conveyancing Protocol (Choisissez la province qui s'applique) dans la réalisation de cette opération, et avons agi conformément à vos Instructions au notaire ou à l'avocat (intégrées dans le présent document) en ce qui a trait au prêt hypothécaire décrit ci-dessus. Sous réserve des éléments ci-dessous, que vous avez acceptés, nous sommes d'avis que le prêt hypothécaire peut maintenant être financé et les fonds décaissés.

**Détails des exceptions, le cas échéant** (s'appliquent à TOUTES les options)**Données sur le compte en fidéicomis de l'avocat ou du notaire** (TOUS les renseignements doivent être saisis)

Nom de la banque ou de la société de fiducie	Montant à décaisser*	Numéro de transit	Numéro du compte de fiducie	Date à laquelle les fonds sont requis
	\$			

Si nous recevons votre numéro de compte de fiducie ainsi que la Demande de fonds au moins deux jours ouvrables avant la « Date à laquelle les fonds sont requis », nous déposerons les fonds dans votre compte de fiducie. Si nous recevons votre numéro de compte de fiducie ainsi que la Demande de fonds au plus tard deux jours ouvrables avant la « Date à laquelle les fonds sont requis », les fonds seront disponibles au centre bancaire CIBC que vous aurez désigné. \*\* (Pour trouver le transit et l'adresse du centre bancaire, visitez <https://www.cibc.com/ca/personal.html> et, sous Ressources, cliquez sur « Trouver un centre bancaire ou un GAB ».)

**Emplacement du centre bancaire CIBC préféré du notaire (Inscrivez le transit et l'adresse du centre bancaire)\*\***

Transit	Adresse	Nom du cabinet d'avocats ou de l'étude de notaire
Numéro de téléphone	Numéro de télécopieur	Adresse du cabinet d'avocats ou de l'étude de notaire
000 000-0000	000 000-0000	

Date

X

Signature

\* Note : Le « Montant à décaisser » à un avocat ou notaire, à la date de décaissement, ne doit pas être plus élevé que le montant maximal de fonds disponibles pour la demande, qui a été indiqué dans la lettre d'instructions la plus récente émise par la CIBC pour cette opération. Au Québec, le terme prêt hypothécaire comprend le concept d'hypothèque.